

Le procès de Jésus

(Marc 14.53-72)

Joe Schubert

Des événements ayant eu lieu il y a deux mille ans, dans un pays lointain, peuvent sembler étranges et insignifiants pour bien des gens de notre époque. Mais selon les Écritures, les faits entourant la mort du Christ constituent le centre, la plaque tournante de l'histoire de l'homme. Toute personne ayant jamais vécu est marquée, à certains égards, par ces événements extraordinaires. Il nous convient donc d'étudier avec soin le récit biblique de la mort de notre Seigneur.

I. LE SANHÉDRIN (14.53-59)

Arrêté dans le jardin de Gethsémané, Jésus fut emmené par les soldats vers Caïphe, le souverain sacrificateur.

Ils emmenèrent Jésus chez le souverain sacrificateur, où se réunirent tous les principaux sacrificateurs, les anciens et les scribes. Pierre le suivit de loin, jusque dans l'intérieur de la cour du souverain sacrificateur. Assis avec les gardes, il se chauffait près du feu (14.53-54).

Notons la mise en scène de Marc. Le lieu de rencontre était la résidence du souverain sacrificateur lui-même. Jésus s'y trouvait avec les principaux sacrificateurs et les membres du Sanhédrin, conseil supérieur des Juifs. Ce conseil était constitué de 70 membres, dont le souverain sacrificateur, les principaux sacrificateurs, les scribes et les anciens. On plaça Jésus au milieu d'eux, alors que dehors, dans la cour, Pierre se mit avec les gardes, de manière à observer ce qui se passait à l'intérieur. Il se réchauffait auprès du feu en cette fraîche soirée de printemps.

Le procès devant le souverain sacrificateur comporta deux phases. La première était celle

des témoignages.

Les principaux sacrificateurs et tout le sanhédrin cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient pas ; car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui, mais les témoignages ne concordaient pas (14.55-56).

Ce procès était donc clairement une farce, car l'aboutissement en avait été décidé à l'avance. Marc nous dit ouvertement que les principaux sacrificateurs ne faisaient que chercher des preuves contre Jésus, afin de le mettre à mort. Depuis le début, ce procès était donc illégal. D'abord, il eut lieu pendant la nuit, alors que la loi juive précisait que tout procès devant le Sanhédrin devait se dérouler pendant le jour. Ensuite, il eut lieu dans un endroit interdit. Selon la loi, le Sanhédrin devait se réunir dans le temple, dans une salle spécialement destinée à cet usage. Enfin, la loi précisait que le Sanhédrin ne devait pas annoncer son verdict le jour même du procès, alors que dans ce cas la décision du conseil fut communiquée dès la fin de la réunion.

Malgré toutes les manœuvres, y compris les témoignages inventés, ce procès n'avancait pas bien pour les sacrificateurs. Marc nous dit que les faux témoignages présentés contre Jésus ne s'accordaient pas. Les contradictions s'accumulaient à mesure que les "témoins" parlaient. Ils avaient tous été bien payés, et pourtant le procès était bloqué. Les sacrificateurs devenaient mal à l'aise et impatients.

Finalement, quelques hommes s'avancèrent qui étaient à peu près d'accord entre eux.

Quelques-uns se levèrent et portèrent un faux

témoignage contre lui en disant : Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce temple fait par la main de l'homme et en trois jours j'en bâtirai un autre qui ne sera pas fait par la main de l'homme (14.57-58).

Cette accusation, avec son élément de vérité, s'avéra la plus forte possible. Très tôt dans le ministère de Jésus, lorsqu'il avait pour la première fois chassé les marchands du temple, Jésus avait dit aux Juifs : "Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai" (Jn 2.19). Deux versets plus loin, Jean dit que Jésus parlait non du temple de pierre et de brique, mais du temple de son corps. De plus, Jésus n'avait pas dit : "Je détruirai ce temple", comme l'en accusaient les témoins. Ils se trompaient, même s'il y avait une part de vérité dans leur histoire.

Lord Tennyson écrit : "Un mensonge ouvert peut s'affronter ouvertement, mais un mensonge avec une part de vérité est bien plus difficile à contrer." Ces témoins avaient la partie vraie qui fit la difficulté pour Jésus.

II. CAÏPHE (14.60-65)

Le dossier constitué contre Jésus perdait de son sérieux. Les sacrificateurs commençaient à se sentir frustrés, car à ce point du procès, ils avaient l'impression qu'ils n'obtiendraient pas la condamnation à mort de Jésus. La séance préliminaire s'éternisait sans résultat concret. Finalement, Caïphe, qui devait trouver que le banc du juge devenait quelque peu inconfortable, abandonna son rôle judiciaire et assumait celui du procureur, mettant Jésus sous serment et exigeant de lui une réponse.

Alors le souverain sacrificateur se leva au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus et dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens témoignent contre toi ? Jésus garda le silence et ne répondit rien (14.60-61a).

Plusieurs centaines d'années auparavant, Esaïe avait prophétisé de ce même incident :

Semblable à l'agneau qu'on mène à la boucherie,
A une brebis muette devant ceux qui la tondent ;
Il n'a pas ouvert la bouche (Es 53.7).

Jésus n'essaya même pas de répondre aux mensonges de ces témoins. Il garda un silence total, un silence qui déclarait à toutes les

personnes présentes que les chefs d'accusation portés contre lui étaient faux, sans fondement, tordus, indignes d'une réponse.

Ce silence étonna le souverain sacrificateur, qui fit encore une chose complètement illégale. Il obligea Jésus à témoigner contre lui-même.

Le souverain sacrificateur l'interrogea de nouveau et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du (Dieu) Béni ? (14.61b).

Voici précisément la question à laquelle les Pharisiens cherchaient une réponse depuis des mois. Mais chaque fois qu'ils la lui avaient posée, dans des formes différentes, Jésus avait toujours refusé d'y répondre. Le moment n'était pas encore venu pour cela. Mais à présent il décida de le faire, et par cela même il allait donner à cette cour la preuve dont elle avait besoin pour le condamner à mort.

Finies les accusations de ne pas avoir respecté le sabbat, accusations ayant échoué depuis longtemps. Finies les critiques selon lesquelles Jésus chassait les démons par le pouvoir de Satan. Il avait déjà répondu à cette calomnie. Finie même l'accusation d'avoir dit qu'il détruirait et rebâtirait le temple. Ils n'avaient qu'un seul chef d'accusation valable, et Jésus le leur accorda volontiers. Lorsque Caïphe dit explicitement : "Es-tu le Messie ?", Jésus répondit simplement : "Je le suis."

Jésus ajouta alors quelques mots adressés, semble-t-il, à l'ensemble des membres du Sanhédrin.

Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite du Tout-Puissant et venant avec les nuées du ciel (14.62).

Ici, Jésus parlait du jugement dernier, quand tous les hommes paraîtront devant le trône de Dieu pour recevoir leur dû, selon leurs œuvres. Jésus transférait la pensée de toute personne dans ce conseil injuste et corrompu vers le grand tribunal de Dieu dans les cieux. En somme, il disait à Caïphe : "Aujourd'hui, tu es le juge et je suis le prisonnier. Un jour bientôt, tu seras le prisonnier et moi le juge."

Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements et dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème. Que vous en semble ? Tous le condamnèrent comme passible de mort. Et quelques-uns se

mirent à cracher sur lui, à lui voiler le visage et à le frapper à coups de poing en lui disant : Devine. Et les gardes le reçurent avec des gifles (14.63-65).

Dans un grand geste hypocrite, le souverain sacrificateur, en déchirant ses vêtements, manifestait sa prétendue colère à la déclaration de Jésus qu'il était en effet le Messie. C'était exactement ce que Caïphe avait voulu l'entendre dire, ce qui montre bien son hypocrisie. Le souverain sacrificateur savait que dès que Jésus revendiquait sa messianité, son sort serait fixé. Quand il demanda un verdict, le Sanhédrin annonça immédiatement sa sentence, condamnant Jésus à mourir.

Puis arriva une chose étrange. Marc nous raconte que, dès que la sentence de mort fut prononcée, ces sacrificateurs, ces anciens et scribes semblèrent perdre toute leur réserve. Ils se permirent encore un acte totalement illégal, en déversant toute leur haine sur Jésus, dans un orage d'abus vénéneux. Ils lui crachèrent dessus (injure ultime), et, couvrant son visage, le frappèrent, le mettant au défi de dire qui le battait. Un tel mépris indigne, un tel traitement ignominieux, qui aurait déjà fait la honte d'un tribunal païen, devenait encore plus infâme dans l'histoire de la nation d'Israël.

Sept cent cinquante ans avant cet événement, Esaïe avait révélé les pensées de Jésus cette nuit-là :

J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient
Et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ;
Je n'ai pas dérobé mon visage
Aux outrages et aux crachats (Es 50.6).

III. PIERRE (14.66-72)

Marc termine le chapitre 14 par une description des actions de Pierre pendant tout ce temps.

Pendant que Pierre était en bas dans la cour, il vint une des servantes du souverain sacrificateur. Elle vit Pierre qui se chauffait, le regarda en face et lui dit : Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth. Il le nia en disant : Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que tu veux dire. Puis il sortit pour aller dans le vestibule. La servante le vit et se mit de nouveau à dire à ceux qui étaient présents : Il est de ces gens-là. Il le nia de nouveau. Peu après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Certainement, toi aussi, tu es de ces gens-là ; car tu es Galiléen, [et tu parles comme eux]. Alors il se mit à faire des imprécations et à jurer : Je ne connais pas

l'homme dont vous parlez. Aussitôt pour la seconde fois la coq chanta, et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Alors il se mit à pleurer (14.66-72).

Parfois nous interprétons cette histoire de manière largement défavorable à Pierre ; nous oublions si vite que le soir de l'arrestation de Jésus et de son procès devant le souverain sacrificateur était un soir d'actions courageuses et imprudentes de la part de l'apôtre. Dans le jardin, lorsque la foule vint pour arrêter Jésus, ce fut Pierre qui prit son épée pour défendre son Maître contre tous, car sa loyauté envers lui était à ce point ardente. Il réussit à blesser le serviteur du souverain sacrificateur. Son bon sens aurait pu lui dire : "Tu devrais te calmer un peu, sinon ils ne te lâcheront plus." Le dernier endroit où l'on penserait trouver Pierre, après son attaque sur le serviteur du souverain sacrificateur, serait la résidence de ce même personnage. Mais Pierre y alla. Il avait suivi Jésus, il attendait dans la cour, afin d'observer, si possible, le déroulement des événements à l'intérieur, signe de plus d'un certain courage. Il est évident que Pierre désirait rester fidèle à Jésus.

Ce soir-là, ses problèmes commencèrent en la personne d'une jeune femme, servante du souverain sacrificateur. Elle lui ouvrit la porte, peut-être, puis le reconnut et l'interrogea sur ses relations avec Jésus. Pierre, essayant d'éviter d'être associé à Jésus, esquiva : "Je ne sais pas de quoi tu parles."

Nous compatissons avec l'apôtre. Qu'il soit ou non un disciple de Jésus ne regarde pas la jeune femme. Son but est de suivre les événements *in cognito*, mais voici que cette servante inquisitrice divulgue à tout le monde qu'il est serviteur du Christ. Tout ce qu'il veut, c'est qu'elle se taise, et pourtant c'est exactement ce qu'elle refuse de faire. Il quitte donc le feu et s'en va vers l'entrée, pensant peut-être y trouver un peu plus d'anonymat qu'à l'intérieur. Mais là encore, cette petite peste s'approche, insiste et poursuit son interrogatoire, au plus grand malaise de Pierre. Elle se tourne et dit à tout le monde autour d'elle : "Cet homme est l'un de ses disciples." Pierre doit être tenté de l'étrangler. Quand il proteste, ils entendent son accent galiléen, un accent très particulier qui ne trompe pas. Pierre est mis à nu dans cette compagnie

comme le serait un Marseillais à Bruxelles. Ainsi tout le monde autour d'eux, à la suite de la jeune femme, commence à accuser Pierre, qui nie tout en bloc, et avec véhémence. Marc nous dit que, cette troisième fois, il se met à jurer et à dire des blasphèmes.

Aussitôt pour la seconde fois le coq chanta (14.72).

Pierre se souvint alors de ce que Jésus lui avait dit :

Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Alors il se mit à pleurer (14.72).

Le terme grec traduit par "pleurer" est très fort. Il suggère que Pierre sortit, se jeta par terre et pleura toutes les larmes de son corps, dans le remords que lui causa la prise de conscience de ce qu'il avait fait à Jésus. La note la plus optimiste était, en effet, ses larmes. Les sacrificateurs ne pleurèrent pas, et il n'y a aucune suggestion dans le texte que Judas pleura, même s'il était inondé de désespoir et de remords devant l'acte qu'il avait commis. Mais Pierre, lorsqu'il renia le Seigneur, pleura "amèrement". Ses pleurs annonçaient un jour nouveau, une vie à restaurer, un échec à oublier et à faire pardonner. Jésus devait le fortifier et le rétablir, après son épreuve amère et décevante de cette nuit-là. L'homme de bien n'est pas celui qui ne pêche jamais, mais celui qui se repent rapidement de son péché et qui cherche un nouveau commencement.

Le pays de la deuxième chance

J'aimerais qu'un endroit merveilleux puisse
exister,
Un endroit appelé "le pays de la deuxième
chance".
Un endroit où toutes nos erreurs et toutes nos
peines
Et tous nos deuils égoïstes
Puissent tomber comme un vieux pardessus
râpé, à la porte,
Pour disparaître à jamais.
J'aimerais que nous puissions découvrir ce pays
Presque par hasard,
Comme le chasseur qui retombe sur une piste
perdue ;
Et j'aimerais que celui que notre aveuglement
avait le plus blessé,

Puisse se trouver à la porte, comme un vieil ami
Qui attend le camarade qu'il est le plus content
de saluer (auteur inconnu).

Nous pouvons tirer une leçon de cet échec de Pierre : l'échec n'est jamais forcément la fin de l'histoire. Ce n'était sûrement pas la fin pour lui. Souvenons-nous du matin de la résurrection, quand, les femmes vinrent à la tombe de Jésus. Un ange leur annonça qu'il était ressuscité, et il leur dit : "Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée : C'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit" (Mc 16.7). Il y avait toujours de l'espoir pour Pierre.

Après son reniement de Jésus, Pierre disparut, en quelque sorte. Nous ne savons pas ce qu'il faisait, jusqu'au matin où les femmes vinrent lui dire la bonne nouvelle de la résurrection. Et avec cette nouvelle, Jésus donna à Pierre la possibilité de recommencer, une occasion qu'il ne laissa pas passer. Il était présent à la Pentecôte, grand jour de la naissance de l'Église, quand l'Évangile fut annoncé pour la première fois dans toute sa plénitude. Il prêcha le message qui persuada les gens de devenir membres du royaume de Dieu en se faisant baptiser en Jésus-Christ. Le nom de Pierre paraît sur pratiquement chaque page de la première partie du livre des Actes, qui raconte l'expansion explosive de l'Église primitive pendant les premières années de son existence. Pierre devint également l'auteur de deux livres du Nouveau Testament. Il apprit une grande leçon de son échec cette nuit-là, et cette leçon l'équipa pour être l'un des plus grands serviteurs de Dieu, jusqu'à la fin de ses jours.

CONCLUSION

Ce que Pierre vécut, nous pouvons le vivre également. Nous avons fait beaucoup d'erreurs, commis beaucoup de fautes. Nous avons déçu et trompé notre Seigneur tellement souvent que nous ne nous rappelons plus de toutes les occasions. Mais si nous reconnaissons nos péchés sans les dissimuler, si nous nous en repentons, si nous cherchons auprès du Seigneur un nouveau commencement, nous pouvons être pardonnés. ◆